

## **Avenir de la ligne ferroviaire Nancy – Mirecourt – Vittel : de premières études encourageantes**

La Région Grand Est se mobilise afin de répondre de manière la plus adaptée aux besoins de mobilité des territoires desservis par la « ligne 14 » Nancy – Mirecourt – Vittel, dont les liaisons ferroviaires sont suspendues entre Pont-Saint-Vincent et Vittel depuis décembre 2016, suite au manque d'entretien de la voie ferrée, sous la responsabilité de l'Etat.

C'est ainsi qu'elle a engagé dès le 12 juillet 2017 une étude de mobilité, dans le cadre d'une concertation largement ouverte aux acteurs locaux. En parallèle de celle-ci et à la demande de la Région, SNCF Réseau a conduit une étude d'infrastructure.

**Cette démarche dynamique et fédératrice témoigne du volontarisme de la Région Grand Est pour défendre la mobilité dans les territoires ruraux.**

Quatre réunions de présentation de la démarche, réalisées dans les trois bassins de vie desservis par la ligne Nancy – Contrexéville (Grand Nancy, Saintois, réseau de pôles ruraux Mirecourt – Contrexéville – Vittel), ainsi qu'une présentation au monde associatif (Association de défense de la ligne ferroviaire Nancy – Merrey) ont été organisées au cours des mois de novembre et décembre 2017.

En parallèle, de nombreuses réunions techniques se sont tenues afin de travailler concomitamment à l'avenir de la ligne 14 et des besoins de déplacement du territoire sur une vision à court et long terme.

Autour de **David Valence**, Vice-Président délégué aux transports, déplacements et infrastructures, les élus de la Région Grand Est, les parlementaires et élus locaux, SNCF Réseau et SNCF Mobilités, ainsi que les acteurs du tourisme et du thermalisme se sont mobilisés pour proposer :

- dès septembre 2018, une évolution vers une offre de transport routière plus attractive, et dès avril 2019, une nouvelle offre ferroviaire Paris – Culmont-Chalindrey – Vittel ciblée sur les besoins du tourisme et du thermalisme ;
- à moyen - long terme, le souhait de remettre en place une offre de transport ferroviaire sur la ligne 14, permettant d'offrir des temps de trajet réellement compétitifs par rapport à la voiture. Cette perspective intègre des solutions d'investissement innovantes pour l'infrastructure ferroviaire entre Pont-Saint-Vincent et Vittel. La mise en œuvre de ce projet nécessite désormais de réunir les crédits nécessaires, évalués à environ 66 M€.

A l'heure où les conclusions des rapports SPINETTA et DURON préconisent l'abandon par l'Etat des lignes ferroviaires capillaires, au mépris de la ruralité et de l'aménagement du territoire, **la Région Grand Est souhaite faire de la ligne 14 la preuve emblématique qu'une alternative efficiente au tout routier est possible pour les secteurs peu denses.**

**Aussi, la Région invite tous les acteurs à se mobiliser à ses côtés pour défendre l'avenir de la ligne 14 dans le cadre de la future Loi d'Orientations sur les Mobilités**, en dégagant les moyens nécessaires à l'expérimentation de solutions ferroviaires innovantes.

Cela suppose une décision de l'Etat consistant soit à porter ce projet aux côtés des territoires, soit à déléguer ce rôle à la Région, qui serait prête à l'accepter sous deux conditions :

- la mise en place d'une ressource financière dédiée et dynamique ;
- des marges de manœuvre techniques suffisantes, permettant de faire émerger des pratiques nouvelles, à la fois pour la régénération de la voie, mais également pour la maintenance de la ligne une fois remise à niveau.

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Texier**

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)